



COMMUNIQUE

UN NOUVEAU PRESIDENT AU **CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE**

Alors qu'Yves FAURE, Président du **Cercle National du Recyclage** depuis le 13 novembre 2012, a été contraint de démissionner en raison de la défaite de la liste électorale sur laquelle il figurait aux Ulis et de fait, de la perte de ses mandats, le Conseil d'administration de l'association a procédé à une nouvelle désignation.

En attendant le Conseil d'administration qui suivra la prochaine Assemblée générale du **Cercle National du Recyclage** lors de laquelle les désignations des représentants des intercommunalités au sein du Conseil d'administration auront été actées, Monsieur **Jean-Patrick MASSON**, conseiller communautaire délégué de l'agglomération dijonnaise, est devenu le nouveau Président du **Cercle National du Recyclage**.

Jusqu'à cette échéance le bureau reste composé de :

- Arielle FRANÇOIS, vice-présidente du SMVO (Oise)
- Benoit JOURDAIN, président du SMD 88 (Vosges)
- Catherine KAMOWSKI, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole (Isère)
- Jean QUINTON, président du SDOMODE (Eure)
- Alain ROUAULT, président du SITOM 93 (Seine-Saint Denis)
- Alain ROUSSEL, vice-président du SMEDAR (Seine-Maritime)

Alain RANDOUR, président du SYMIDEME (Nord), demeure secrétaire et Paul DEFFONTAINE assure le mandat de Trésorier.

Monsieur FAURE passe donc le relais de la Présidence et la responsabilité des dossiers en cours et à venir à son successeur ainsi qu'au bureau et à l'équipe du **Cercle National du Recyclage**.

Jean-Patrick MASSON a salué le travail accompli et l'engagement de Yves FAURE durant son mandat de Président et le Conseil d'Administration a défini les missions de ce début de mandat.

Contact Presse :

Cercle National du Recyclage

Tél. : 03 20 85 85 22

Fax : 03 20 86 10 73

E-mail : cnr@nordnet.fr

www.cercle-recyclage.asso.fr

www.produits-recycles.com

LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EN BREF

*Le **Cercle National du Recyclage** est né en 1995 de l'initiative commune de trois élus impliqués dans la politique nationale de modernisation de la gestion des déchets. Cette association de collectivités locales, de type 1901, a pour vocation d'infléchir les politiques publiques afin de privilégier une gestion vertueuse des déchets.*

*Reconnu et sollicité notamment par les instances nationales, le **Cercle National du Recyclage** s'illustre par son expertise lors des différentes réunions préparatoires à la mise en place d'une gestion moderne et durable des déchets.*

Ses prises de position sont dictées par la défense de l'intérêt général en favorisant la valorisation matière des déchets et participe à la sauvegarde de l'environnement et à une juste prise en charge des coûts de traitement des déchets.